

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 25/05/2022

Objet : Opération gratuite de marquage vélo et sensibilisation au vol, mercredi 25 mai, place Bessières

Les animations autour du vélo continuent au cours de ce mois de mai sur la Place Bessières... Après l'atelier de réparation vélo de la Véloterie organisé le 18 mai dernier et en complémentarité de l'exposition « aux vélos citoyens » prévue jusqu'au 31 mai au cinéma, le Grand Cahors organise **une opération gratuite de marquage vélo et de sensibilisation au vol ce mercredi 25 mai sur la place Bessières**. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du plan vélo et circulations apaisées 2021-2026.

L'atelier, animé par la Maison du vélo de Toulouse, a pour objectif de **sensibiliser les usagers au marquage des vélos afin de lutter contre le vol**. Le numéro unique gravé sur le cadre du vélo est inscrit dans une base de données, ce qui permet, en cas de vol, de retrouver plus facilement le propriétaire du deux-roues. Pour rappel, le marquage des vélos a été rendu obligatoire en 2021 pour les vélos neufs et d'occasion vendus par des professionnels.

- **Mercredi 25 mai, de 9 h à 17 h, place Bessières :**

Tout propriétaire de vélo peut venir avec son vélo sur la place Bessières (face au cinéma). Le technicien de la Maison du vélo procédera au marquage du cadre de chaque vélo en utilisant la technique de micro-percussion. Une fois gravé, le numéro unique sera enregistré sur la base nationale dans les 24 heures après l'intervention. Une quarantaine de vélos pourra être marquée ce jour-là.

NB : Le marquage ne pourra pas être réalisé si le vélo présente un cadre en titane et en carbone ou s'il est considéré comme trop fragile par le technicien.

Les visiteurs auront également la possibilité de tester des vélos avec le(s) vélociste(s) partenaire(s) présent(s).

Contacts presse, Direction de la communication :

05 65 20 89 41